CORONAVIRUS -SARS-CoV-2

publié le 07/03/2020

Consignes et préconisations

Mesdames et messieurs,

Vous trouverez en pièce jointe un document répondant à l'ensemble des questions que vous pouvez vous poser sur le coronavirus.
Vous pouvez consulter les informations mises à jour très régulièrement sur le site du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse : www.education.gouv.fr

Ce site est la référence en terme de consignes.

Il n'y a plus de confinement pour les retours des séjours en zones dangereuses ou dans des villes « clusters ».
Il y a quatorzaine si et seulement si la personne est un cas avéré (dépistée) ou dans le cas d'une personne « contact » (en contact direct avec une personne étant un cas avéré).
Donc, sauf ces cas très particuliers, il y a une reprise scolaire dans des conditions normales.

Un numéro vert (0 800 130 000) a été mis en place par le ministère des solidarités et de la santé, ouvert de 09h00 à 19h00 sept jours sur sept. Cette plateforme téléphonique n'est néanmoins pas habilitée à dispenser des conseils médicaux qui sont assurés par les SAMU centre 15.

Document joint

coronavirus---consultez-les-questions-r-ponses--51395_10_1_-1 (PDF de 97.7 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.